

République Française

Meurthe-et-Moselle

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

SEANCE DU 12 Décembre 2022

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
19	12	12 + 6 pouvoirs

Date de convocation 8 décembre 2022
--

L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre à vingt heures quinze, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Marcel TEDESCO**, maire.

Présents : **Cathy GREINER, Dominique RAVEY, Pascal DURAND, Marie-Claude CARDOT, Guillaume ÉTÉVÉ, Gérard GEORGEL, Stéphanie HINDELANG, Sébastien FRESSE, Laurent NOISETTE, Jean-Claude ROMARY, Frédéric SIMONIN, Marcel TEDESCO.**

Absents : **Séverine HUSSON.**

Représentés : **Dominique ROUSSEAU par Stéphanie HINDELANG, Christine MEYER par Pascal DURAND, Anthony GIRAUD par Dominique RAVEY, Anne ROZAIRE par Cathy GREINER, Valérie JACOB par Marie-Claude CARDOT, Christian BOURGAUX par Marcel TEDESCO.**

Monsieur Pascal DURAND a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Bulletin municipal 2024 et encarts publicitaires
N° de délibération : 56_2022

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
12	18	18	0	0	0

Réalisation d'un bulletin municipal 2024 et fixation des tarifs des encarts publicitaires

Monsieur DURAND, membre de la commission « communication » rappelle que, chaque année, l'assemblée se prononce sur la réalisation d'un bulletin municipal annuel qui retrace la vie de la collectivité à travers les informations communales et associatives.

Habituellement, une partie du coût de cette publication est partiellement couverte par les insertions des annonceurs publicitaires. Par exemple, le bulletin municipal 2022 n'a rien coûté puisque les recettes publicitaires ont quasiment compensé le coût de l'impression (à 10 euros près).

Il appartient à l'Assemblée Communale de décider l'élaboration de cette brochure et, dans l'affirmative, de fixer le prix des encarts publicitaires pour le bulletin 2024.

Après avoir une nouvelle fois remercié Alain HOUIN pour son engagement public tant au niveau du bulletin municipal que pour la gestion du cimetière, le Maire propose de valider la réalisation d'un bulletin municipal en 2024 avec une mise à jour des tarifs appliqués :

Proposition tarifs BM 2024

▷ Format 6 x 4,5 cm =	55 €
▷ Format 6 x 9 cm =	90 €
▷ Format 12,5 x 4,5 cm =	110 €
▷ Format 19 x 5 cm = (2 ^{ème} -3 ^{ème} ou 4 ^{ème} de couverture)	140 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Marcel TEDESCO,
maire



Marcel TEDESCO

MARCEL TEDESCO
2022.12.13 14:44:48 +0100
Ref:20221213_143854_1-1-O
Signature numérique
Maire